

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

— LA —

GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3.

Quebec, 15 Aout, 1872.

No. 21.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE.

Notre publication—Dixième entretien sur la famille—Nécrologies—Chronique—Faits divers—Feuilleton: La Cloche du Père Trinquet—Annonces.

NOTRE PUBLICATION

Nous omettons aujourd'hui la suite du culte de la Bonne Sainte Anne, et notre entretien sur l'émigration, pour faire plus d'espace à la chronique au sujet de feu Revd. Messire Quartier, ancien curé de St. Denys.

Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir.—Instruction.—Après la première communion.

UN PÈRE A SES ENFANTS.

(Suite.)

Mes chers petits enfants, je suis d'autant plus ému ce soir, que cet entretien est probablement le dernier. Vous savez que dès demain, je pars pour un long voyage dont je ne reviendrai peut-être

jamais. Mais ce qui met un baume bienfaisant sur la plaie de mon cœur, c'est la pensée que je vous laisse sous les soins de votre mère chérie, et dans les plus heureux sentiments. Oui, je le sais, vous avez pris un heureux parti. Vous l'avez dit : Vous êtes à Notre Seigneur pour toujours, oui, pour toujours ; voilà votre devise ; et c'est bien là que je voulais vous conduire. Que me reste-t'il à faire maintenant, sinon d'élever vers le ciel mes yeux et mes mains suppliantes, et de le prier de vous conduire par la main, jusqu'aux portes de l'éternité bienheureuse.

En vous adressant mes conseils sur les moyens de persévérer, je n'ai voulu que vous conduire au bonheur par l'innocence. Oui, mes chers petits amis, le vœu le plus ardent de mon cœur, l'unique vœu de ce cœur qui vous aime tant, c'est que vous conserviez toujours sans souiller la robe de votre innocence, la grâce inestimable de votre première communion ; c'est que vous puissiez dire encore, à votre dernier soupir, comme ce vertueux sauvage à qui un missionnaire proposait de se confesser, un an après qu'il eut reçu le baptême : “ mais, mon père, je n'ai pas besoin de me confesser ; est-ce qu'on peut encore pécher, après avoir été baptisé ? ” Et vous ! dites toujours : “ Est-ce qu'on peut encore pécher, après avoir fait sa première communion ! ”

Cependant, si par un malheur auquel je n'ose penser, vous veniez à oublier vos promesses, et à chasser de votre cœur la source du bonheur et de tous les biens, en commettant un péché mortel, je vous dirais ce que l'apôtre St. Jean disait à ses disciples chéris : “ *Souvenez-vous que vous avez un avocat auprès de Dieu, qui a satisfait pour tous nos péchés*, et hâtez-vous d'aller purifier votre âme dans les eaux salutaires du sacrement de pénitence.

Oui, si par malheur, vous veniez à perdre votre innocence, au nom de Dieu, ne vous découragez pas. Souvenez-vous que le repentir est frère de l'innocence. Ainsi, si le péché pénètre dans votre cœur confessez-vous le plutôt possible, pour deux raisons importantes. La première, c'est pour ne point vous exposer à mourir dans cet affreux état. Hélas ! il ne faut qu'un instant pour mourir ! " Je n'ai jamais pu comprendre, dit St. Bernard, comment on peut rester un quart d'heure en état de péché mortel." Un jeune homme avait eu le malheur de tomber dans une faute grave. La nuit du jour où il avait fait cette chute, il se lève, et malgré une pluie torrentielle, des chemins affreux, et une grande distance qui le séparait de l'église, il va frapper à la porte du curé et le supplie de venir le confesser. Le curé en l'apercevant est tout étonné, et lui demande qui a pu l'engager à venir à cette heure avancée de la nuit, par un temps aussi mauvais ? " Mon père, lui dit le jeune homme, j'ai été assez malheureux pour commettre une faute mortelle, et comme je puis mourir à chaque instant, ma conscience me presse de purifier mon âme au plus tôt." Le prêtre entend sa confession qu'il fait avec abondance de larmes, et aussitôt, ce pénitent s'en retourne à la maison paternelle. En arrivant, il se met au lit pour se reposer. Le lendemain matin, sa mère qui ne le voyait pas sortir de la chambre, va frapper à sa porte ; mais elle ne reçoit aucune réponse ; elle frappe encore, même silence ; elle enfonce la porte ; mais, ô surprise ! son fils était mort ! Et s'il n'avait pas écouté la voix de sa conscience, l'enfer aurait été son tombeau ! n'oubliez jamais ce trait saisissant, mes chers enfants, s'il vous arrive de tomber dans le péché mortel.

La seconde raison pour laquelle vous ne devez

pas rester dans l'état du péché, c'est afin de ne pas laisser à la plaie de votre cœur, le temps de s'envenimer, ni à l'habitude celui de se former. Combien de personnes seraient aujourd'hui dans la grâce de Dieu, si elles eussent suivi ces salutaires conseils, tandis qu'elles gémissent sous le poids de chaînes honteuses qu'elles n'ont plus la force de rompre ! Ah ! gardez-vous de les imiter. Recourez au tribunal du pardon chaque fois que vous tomberez ; et Dieu vous fera trouver dans l'aveu même de vos faiblesses des consolations bien supérieures aux jouissances qui accompagnent le péché.

Ce n'est pas tout, il trouvera dans son infinie sagesse le moyen de faire tourner à votre avantage, votre faute elle-même. Elle vous rendra plus vigilants, plus humbles, plus fervents dans la prière, plus ardents à vous mortifier, à faire le bien.

Si vous retardez de vous relever, au contraire, le Seigneur mettra à votre poursuite le remords, il mettra sous vos yeux, le souvenir des beaux jours de l'innocence, il rappellera à votre mémoire, les joies que vous a procurées la pratique de la vertu. L'ennui, la lassitude, le dégoût, tout sera mis en œuvre par le bon Pasteur. Voilà l'histoire des enfants qui, après avoir eu, comme vous, le bonheur de bien faire leur première communion, se sont égarés.

Tenez, écoutez bien ce que m'écrit un prêtre pour qui j'ai une grande vénération : « Lorsque j'étais en Amérique, je fis connaissance avec une famille française que des entreprises commerciales avaient fixée dans ce pays. Au nombre des enfants, se trouvaient un petit garçon de douze ans, et une petite fille de onze ans. Leur père me pria de les préparer à leur première communion. Ces chers enfants répondirent à mes soins. Le petit Charles

persévéra ; mais sa sœur, après avoir été bonne, douce, modeste et pieuse, jusqu'à l'âge de seize ans, fut victime de l'imprévoyance de ses parents. A la demande d'une cousine, la mère permit à sa Louise d'aller passer cinq mois chez une de ses tantes. Ce fut son malheur. Là, environnée de jeunes personnes de son âge, mais de goûts bien différents des siens, elle se relâcha peu à peu ; la toilette, les parures, les divertissements, les danses faisaient les sujets ordinaires des conversations. L'envie de plaire et de briller s'empara de son imagination. Les romans se mirent de la partie, pour porter le mal à son comble, etc.

Quand Louise revint chez ses parents, elle était méconnaissable. Hautaine, prétentieuse, coquette, dégoûtée de toute étude sérieuse et surtout de la piété ; voilà son portrait fidèle. Jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, elle abreuva sa bonne mère de chagrins ; elle ne lui parlait jamais qu'avec hauteur, et lui témoignait le plus grand mépris. Mais voici le moyen que la Providence fournit à cette mère affligée, qui ne cessait de prier, d'opérer la conversion de sa fille. Un jour, en cherchant dans son armoire, cette mère trouva le règlement de vie que Louise avait fait, à l'époque de sa première communion. Aussitôt, elle appela sa fille dans sa chambre, et lui dit en lui présentant le papier : "Fais moi le plaisir de me lire cet écrit." Cette pauvre enfant le prit dans ses mains, sans le reconnaître, car il y avait si longtemps qu'elle l'avait mis en oubli ; mais, après l'avoir ouvert, et lu ces mots : *Règlement de vie*... Ces paroles furent pour elle comme un coup de foudre, et elle ne put en lire d'avantage, tant elle était émue, et tant ses larmes l'aveuglaient. Mais portant ce papier à ses lèvres, elle le baisa avec transport, et s'écria :

Maman, maman, pardonnez moi.... C'en est fait, je veux me convertir.... Et Louise est redevenue ce qu'elle était, et on l'appelle la belle Angélique."

Il est donc vrai, mes chers enfants, comme je vous le disais ; qu'une bonne première communion décide ordinairement du reste de la vie. Ne vous découragez donc jamais, quelques soient vos fautes. Usez en avec Notre Seigneur, comme vous en usez avec votre tendre mère. Plus d'une fois, il vous est arrivé de lui désobéir et de la contrister. Alors qu'avez-vous fait ? Vous vous êtes jetés entre ses bras ; vous lui avez demandé pardon, exprimé vos regrets et promis d'être plus sages. De son côté, elle vous a embrassés, et tout a été fini. Le Seigneur aussi, si vous allez pleurer vos fautes sur son cœur, vous embrassera et vous pardonnera, par son prêtre.

Voyez comme il pardonne à Madeleine, cette pécheresse publique ! Puis, St. Pierre qui l'a renié trois fois ! il se contente de jeter sur lui un regard plein d'amour, et pour tout reproche, il ne lui adresse que cette parole : Pierre !... Judas aurait été aussi pardonné, si le repentir avait pu pénétrer dans son cœur.

Mes chers enfants, en me séparant de vous aujourd'hui, je vous laisse dans le cœur adorable de Jésus, sous la protection de notre bonne et tendre Mère, Marie ; je vous confie à la garde de St. Joseph et de votre ange gardien. Tant que je vivrai, je ne cesserai de faire les vœux les plus ardents pour votre persévérance. Hélas ! mes cheveux blancs m'avertissent que je n'ai que peu de temps à prier pour vous sur la terre ; mais je ne vous oublierai point dans le ciel. Pour vous, quand vous apprendrez ma mort, répandez quelques prières sur la tombe d'un père qui vous aime tant. Adieu... Adieu...

NECROLOGIES.

La paroisse de Saint-André, comté de Kamouraska, vient d'être plongée dans une vive douleur par la mort de son bien-aimé curé, le Révd. Messire J. B. Perras, arrivée le 4 du présent. Ce prêtre aussi pieux que rempli du zèle le plus éclairé, après avoir été vicaire à Saint-Valier, où il est demeuré comme desservant, après la mort de feu M. Orfroi, a été le premier curé de Saint-Raphael, Bellechasse. De là, il a été transféré à la cure de Saint-Jean Deschaillons, puis à celle de Saint-André où une douloureuse et longue maladie a mis fin à la succession d'œuvres méritoires dont tous ses jours étaient remplis.

Ses funérailles ont eu lieu le 8, dans l'église de Saint-André, au milieu d'un grand concours de ses confrères et de ses paroissiens.

Nous avons le regret d'annoncer la mort du Révd. Messire J. Laz. Marceau, curé de Saint-Arsène, arrivée dans son presbytère, le 22 juillet. Il était âgé de 54 ans. Il avait été longtemps curé de l'Île Verte.

Un orateur distingué vient de s'éteindre. Le Révd. Messire Quertier, ancien curé de la paroisse de Saint-Donys, est décédé le 17 du courant.

CHRONIQUE.

LE PÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX.

Il y a à peine un mois, la tombe s'ouvrait pour recevoir les restes d'un saint prêtre, qui avait travaillé à la vigne du Seigneur avec d'autant plus de succès qu'il s'est toujours efforcé de cacher ses œuvres les plus méritoires, sous le voile de l'humilité ; aujourd'hui encore elle réclame la dépouille

mortelle d'un homme, d'un prêtre dont le cœur et le regard étaient remplis d'une telle abondance de vie et d'activité, que ses facultés nous paraissaient ne devoir jamais s'éteindre.

Cette fois, la mort nous a paru d'autant plus cruelle, que c'est un homme de génie, une intelligence d'élite, qu'elle a foudroyé.

Un regard rapide jeté sur la précieuse existence qui vient de s'éteindre, nous convaincra que la mort du Révd. M. Quartier, ancien curé de St. Denys, doit répandre le deuil dans toutes les familles canadiennes, que la douleur doit être universelle. Mais, avant de nous mettre à l'œuvre, pour prévenir le reproche de témérité qu'on pourrait nous adresser, nous devons dire que ce n'est que pour nous rendre aux vœux de nombreux confrères, que nous acceptons une tâche qui est bien au-dessus de nos forces, puisque les traits de celui qui a reçu du ciel cette étincelle du feu sacré qu'on appelle génie, ne peuvent être fidèlement tracés que par le pinceau d'un grand maître ; et nous l'avouons en toute franchise, jamais il nous a été donné de faire un acte d'humilité plus sincère.

Le Rév. M. Edouard Quartier est né à St. Denys du Richelieu, le 5 septembre 1796, de parents pauvres, mais d'une haute respectabilité. Les premières années du jeune Edouard, s'écoulèrent, en quelque sorte à l'ombre des autels, suivant pas à pas, dans le lieu saint, son père qui était bedeau de cette paroisse. De bonne heure, M. le curé, le Grand Vicaire, Cherrier, remarquant les heureuses dispositions, et l'intelligence précocée de cet enfant, lui enseigna la lecture, l'écriture et les premières règles de l'arithmétique. Les progrès du jeune étudiant furent si rapides, que son professeur crut devoir lui donner des leçons de latin. Ses succès dans l'étude

de cette langue furent tels que M. le Grand Vicaire, qui avait presque un diocèse à desservir, et dont les occupations étaient tellement multipliées, qu'il n'avait presque aucun moment à consacrer à son élève, se chargea des frais de son éducation, et l'envoya faire son cours classique au collège de Nicolet.

Ce petit paysan, avec son bonnet bleu, ses pantalons de toile du pays, ses habits de grosse étoffe, ses souliers à courroies, ses manières incultes et un peu brusques, prêta d'abord à rire, à sa première apparition dans la communauté, et ses compagnons d'étude passèrent un beau quart d'heure à faire l'inventaire de tout ce qui, à leurs yeux, rendait leur nouveau compagnon si ridicule. Les quolibets, les surnoms, les grimaces, les éclats de rire, rien ne manqua à la scène comique qui fut jouée aux dépens du nouvel arrivé. Mais l'objet de cette mauvaise comédie, regardait ses agresseurs en face, et semblait leur dire : *rira bien qui rira le dernier* ; et il ne fut pas long sans avoir raison des drôles qui avaient cru en faire un bouffon. Franchir la distance de la récréation à la classe, fut plus que suffisant pour démontrer sa supériorité sur eux. En effet, dès la seconde semaine, il était le premier de sa classe, et laissait loin derrière lui les mauvais farceurs qui paraissaient croire que *l'habit fait le moine*, et que le capot de drap fin doit toujours l'emporter sur l'étoffe grossière. L'esprit d'observation du jeune Edouard était tel, que de cet instant, il conçut un véritable dédain, un souverain mépris pour les faits qui font passer les soins du corps devant la culture de l'intelligence et des autres facultés, et cette aversion ne le quitta jamais. En véritable philosophe, il répétait sans cesse que ceux qui cherchent à attirer les regards par les vains

ornements, qui sont comme les étendards de la vanité, et de la vaine gloire, sont des sépulcres blanchis, remplis des affreux débris de la mort.

Dès la première année de son cours, il emporta tous les premiers prix de sa classe, et il se rendit auprès de son vieux père et de son protecteur comme un vaillant soldat, qui a su mériter l'estime et l'admiration de ses chefs et de ses compagnons d'armes.

Quertier ne compta jamais avec sa supériorité, et il avait tant d'égards pour tous ses confrères, et surtout pour les nouveaux arrivés, exposés comme lui à un examen qui n'est rien moins qu'agréable, que tous voulaient être ses amis. Dans les récréations, il se faisait cercle autour de lui, tant ses bons mots, ses réparties spirituelles et toute sa conversation avaient d'attrait.

Notre élève distingué termina son cours en 1815, et fut chargé du discours d'adieu. C'est dans cette circonstance que l'orateur se montra dans tout son éclat. Jamais sensation aussi profonde n'avait été produite par un simple écolier, jamais sanglots prolongés n'étaient venus proclamer le talent oratoire porté à un si haut point ! Et chacun au sortir de la séance s'écriait : si celui-là fait un prêtre, il convertira les loups en agneaux ; prédiction qui s'est si bien accomplie plus tard.

Les directeurs du jeune Quertier le jugèrent digne d'entrer dans l'état ecclésiastique, et le présentèrent à l'évêque diocésain, qui l'admit à la tonsure dans l'automne de la même année.

M. Quertier porta la soutane pendant trois ans, et comme il était bien loin d'avoir en lui-même le degré de confiance que lui témoignaient ses supérieurs, qui voulaient lui faire gravir les degrés du sanctuaire, il se décida à aller demander au monde une preuve de sa vocation. Ce monde trompeur lui

tendit les bras, le reçut le sourire sur les lèvres, et lui promit les plus grands avantages. Mais, vaines promesses, dehors trompeurs et hypocrites, qui avez fait tant de victimes, vous ne pourrez satisfaire les nobles désirs, l'âme droite, et le cœur généreux de celui qui a cru un instant à votre sincérité ! En effet, les déceptions succédèrent aux déceptions, et pendant dix années consécutives, il lui fallut embrasser toutes les carrières, essayer de tout, pour gagner le pain d'une pénible existence. Il se livre d'abord à l'étude de la loi en compagnie de son ami M. Etienne Chartier, mort curé de St. Giles. Ses succès ainsi que ceux de son intime compagnon, sont beaux, grands, etc., mais leur bourse est vide, leurs habits trahissent leur pauvreté, la pension, le loyer ne peuvent être payés. Adieu la loi, adieu Québec, adieu les amis, la nécessité en maître cruel nous condamne à l'exil. M. Quartier après avoir fait un paquet des habits et des quelques volumes qui lui restaient, et avoir pressé la main de son confrère, prit le chemin de la Beauce, et alla demander l'hospitalité à M. Linière Taschereau, qui lui témoigna la plus grande sympathie, et le chargea de l'éducation de ses enfants. Mais cette besogne ne pouvait satisfaire son insatiable activité, et M. Quartier s'occupa de culture, et se fit même meunier au profit de son généreux maître. Malgré la latitude et la liberté dont il jouissait, dans sa nouvelle position, il sentait dans son vaste cœur un vide que le monde ne saurait jamais combler ; sa pensée se reportait souvent en arrière et faisait de longues stations dans sa cellule du séminaire. Dans le dégoût qui était, en quelque sorte, devenu son partage et le suivait dans toutes les positions, il se dit comme un autre prodige, j'irai à mon père, ou mieux à ma mère l'Eglise, et pour la consoler

de ma fuite, je lui consacrerai le reste de mon existence. Après cinq à six ans de séjour dans la Beauce, un bon matin, il se présenta à son maître qui était encore au lit, et lui dit d'une voix profondément émue : Monsieur, vous avez été bon pour moi, je vous remercie. Une voix m'appelle ailleurs, je pars, adieu.... J'emporte votre précieux souvenir. Le soir, il était aux genoux de Mgr. Panet, le suppliant de lui rendre la soutane qu'il avait eu le tort de mettre de côté, huit ans auparavant, pour aller, comme il le disait lui-même, *clapoter* dans le monde. Mon fils, lui dit, le Saint-Evêque, après huit ans d'une entière liberté, il vous faut au moins deux années d'épreuves, et si après ce temps, vous persistez dans votre louable détermination, rien ne mettra plus d'obstacles à ce que vous redeveniez un membre de la famille sacerdotale. Le lendemain, M. Quartier muni d'une recommandation de son Evêque, partait pour la Rivière du Loup du district des Trois-Rivières, pour prendre la direction de l'école de la fabrique de cette paroisse. Après s'être acquitté avec succès de la rude besogne qu'il s'était imposée, pendant vingt mois et plus, il revint à l'archevêché, et rappela à Mgr. Panet la promesse qu'il lui avait faite. Cette fois, sa demande fut exaucée et deux jours après, il était au grand séminaire, où il demeura encore deux années. Au bout de ce terme, il fut ordonné prêtre, le 9 août 1829, et fut nommé vicaire à St. Gervais où il aida puissamment le curé, le Révd. M. Pâquet, qui était avancé en âge et chargé d'une immense paroisse. Quoique son séjour dans cette localité ne fut que d'une année, cependant l'impression que produisait chacun de ses sermons était si profonde, que l'on en conserve encore un fort souvenir.

En octobre 1830, M. Quertier fut nommé curé de l'Île aux Grues, qu'il quitta en 1834 pour Cacouna. Pendant sept ans, il dirigea admirablement cette paroisse, et y produisit des fruits abondants de salut. Ses grandes qualités engagèrent Mgr. Signay à le nommer, en 1841, premier curé de la paroisse de St. Denys, que le Rév. M. Bégin curé de la Rivière-Onelle venait de fonder. Il a été le pasteur dévoué de cette dernière paroisse pendant quinze ans, c'est à dire, jusqu'en 1856, et c'est là qu'il a opéré ces œuvres d'éclat qui en font l'objet de toute notre admiration, et qui lui ont mérité la reconnaissance de tous ces compatriotes ; c'est là aussi que nous allons nous arrêter pour contempler cette grande et belle figure, dont la mémoire est ineffaçable.

Quand Dieu, après avoir châtié une nation, la juge digne de sa miséricorde, et veut la rappeler à lui, il purifie les lèvres de celui qui doit être le messager de sa parole, il les rend éloquents en les touchant d'un charbon ardent, et proportionne les forces de l'homme de son choix, à la grandeur de la mission qu'il doit remplir. Ce plan divin a reçu sa parfaite exécution, en faveur du peuple canadien. A l'époque dont nous voulons parler, nous possédions bien, et à un haut degré cette force morale qui rend un peuple capable de recevoir les dons de Dieu ; nous étions honnêtes, francs dans nos transactions, hospitaliers à l'excès ; mais un vice aussi dégradant que détestable avait pris racine parmi nous, et y faisait les plus cruels ravages. Oui, l'ivrognerie avec ses déplorables excès, comme une lèpre hideuse, avait pénétré dans toutes les classes de notre société, et menaçait de tout ruiner. Tous les véritables amis de leur pays étaient plongés dans la plus profonde inquiétude, et ne cessaient de se

demander : “ Qui nous arrachera au danger imminent qui nous a conduit sur le bord de l’abyme, et menace de nous y précipiter ? ” Ces voix plaintives et patriotiques trouvèrent de l’écho, et quatre prêtres n’écoutant que leur zèle, vinrent se placer en face du redoutable ennemi, décidés à vaincre ou à périr. Ces braves athlètes furent M. Dufresne, mort accidentellement à St. Gervais, M. Beaumont, alors curé de St. Jean Chrysostome, et aujourd’hui curé des Ecureuils, M. Chiniquy dont on connaît le fatal égarement et M. Desrochers, alors curé de Ste. Anne de la côte Beaupré, actuellement retiré du ministère, pour cause de cécité. Mais, malgré la valeur et l’extrême bonne volonté de ces apôtres d’une cause si sainte, les victoires qu’ils remportèrent ne furent que partielles, et les obstacles insurmontables qu’ils rencontrèrent les forcèrent d’avouer qu’ils n’étaient que les précurseurs d’un envoyé extraordinaire, dont la parole et l’armure auraient assez de puissance pour arrêter le torrent dévastateur, et refouler l’ennemi dans son noir cachot. Cet homme de la droite de Dieu était tout préparé pour la lutte, et en général habile, des hauteurs de St. Denys, il étudiait la position du terrible ennemi auquel il lui fallait livrer bataille, et cherchait dans l’arsenal de l’église l’arme qui pourrait terrasser le géant qui insultait ses frères, et en faisait ses tristes victimes.

Le matin du 1er décembre 1843, M. Quartier est debout, son regard lance des éclairs, sa figure est enluminée, sa démarche précipitée ; il tient à la main une croix noire, longue de trois pieds, qu’il a fait préparer la veille, et il lui semble déjà tenir sous son talon son terrible adversaire. Il lui a semblé entendre pendant son sommeil une voix qui lui disait : “ Quartier, vite, lève-toi... cours

au combat... l'enfer a vomi de son sein un nouveau Goliath, dont le front orgueilleux s'élève jusque dans les nues, pendant que ses pieds sont enfoncés dans la fange. Ce monstre qui dévore tes compatriotes est le démon de l'ivrognerie." A ces mots, Quartier lève la tête, et demande dans l'ardeur de sa foi, comme un autre St. Paul : Seigneur que voulez-vous que je fasse ?... Que puis-je contre toute une armée rangée en bataille ?... Où est l'arme que vous avez destinée à la faiblesse de mon bras ?... — "Ma croix te suffit, répond la même voix ; *In hoc signo vinces.*"

Ce jour à jamais mémorable était un dimanche et tous les paroissiens de St. Denys se le rappellent comme s'il ne fut passé qu'hier. Après l'évangile de la messe du jour, M. le curé monte en chaire, et pendant quelques minutes, son silence n'est interrompu que par de profonds soupirs... Enfin, sa voix puissante éclate en sanglots, et il s'écrie : Enfants de St. Denys... serez-vous assez généreux pour vous rendre à la voix du Christ qui vous appelle au combat ?... La lutte est déjà engagée... Des prêtres animés du plus saint zèle ont déjà livré la bataille au démon de l'ivrognerie ; mais, hélas, leur armure est impuissante... aux excès de l'intempérance qui ont empoisonné toutes les sources de la vie, il faut un remède violent ; la tempérance totale... Le mal est grand, immense, incalculable dans ses épouvantables conséquences, la réparation doit être complète, entière. Aurez-vous le courage de faire un aussi grand sacrifice, pour votre salut et celui de vos frères ?... Mais quel motif pourra vous inspirer une pensée aussi généreuse, un courage aussi magnanime ? Sera-ce la vue d'une carte, d'une médaille ? Non, non, ces objets, ces symboles tout respectables qu'ils soient,

ne peuvent suffire à faire naître dans vos âmes, de ces énergiques résolutions qui donnent la force d'opérer des prodiges. Un seul objet peut émouvoir les plus indifférents, les réveiller du sommeil le plus profond. Cet objet, à la vue duquel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, qui est plus puissant que toutes les légions des anges, que l'armée des esprits de ténèbres, que toutes les forces de la terre, c'est la Croix !

Oui, la Croix, la Croix de mon Dieu ! Si j'en excepte les sacrements, rien n'est grand, rien n'est fort, rien n'est sublime comme la Croix ! ” Et, à ces mots, il prit dans ses mains, éleva au dessus de sa tête la croix noire qu'il avait fait préparer. A cette vue, la foule parut terrassée, et tomba la face contre terre, abymée dans la plus profonde douleur, le plus sincère repentir. . . .

Après quelques secondes accordées à la sérieuse émotion, l'orateur pria son peuple de se relever, et après l'avoir entretenu pendant près d'une demi-heure des prodiges qu'avait opérés la Croix, du respect dont on doit l'entourer, des excès de l'intempérance, des maux de toutes sortes qu'elle avait entraînés à sa suite, et de la nécessité d'élever une digue pour arrêter le torrent qui menaçait de nous engloutir, il invita ceux qui voulaient s'enrôler sous cet étendard sacré à aller faire inscrire leurs noms après la messe. Son appel ne fut pas sans effet, et décida la moitié de ses paroissiens et plus à faire le sacrifice de toute boisson enivrante. Le dimanche suivant, des centaines de croix reposaient aux pieds de l'autel. Ce jour-là, le sermon fut encore consacré au même sujet, et il eut un tel effet, qu'après la messe, lorsque ce nouveau symbole de la tempérance eut reçu la bénédiction solennelle de l'église, les paroissiens en masse se levèrent et vinrent envahir le

chœur, demandant par leurs larmes, qu'on leur accorda l'inappréciable bonheur de leur confier une arme aussi puissante pour le grand combat qu'ils avaient à soutenir.

Qu'il était beau, le spectacle qu'offrait, en cet instant, la paroisse de Saint-Dénys! Et qu'elle en a gardé un profond souvenir? Aujourd'hui encore, toutes les maisons de cette paroisse modèle sont ornées de la croix de tempérance, et tous les paroissiens sont membres de cette admirable société, et en observent les règles avec la plus grande fidélité. Les rangs de ce premier bataillon de la sainte milice enrôlée sous l'étendard de la croix, sont aussi serrés qu'ils l'étaient aux premiers jours. Ce prodige, car c'en est un, si on considère les nombreuses objections que nous avons la douleur de rencontrer dans la plupart de nos paroisses; ce prodige, disons-nous, est dû à deux causes: 1o. la première impression produite, 2o. les efforts persévérants du fondateur de cette sainte société, et ceux de son digne successeur, le Révd. M. Potvin, pour ranimer le zèle de tous les associés. Disons de plus, que là encore, la sainte vertu de tempérance, a été la sauvegarde de toutes les autres vertus. Là point de ces réunions, de ces dances d'où la modestie est le plus souvent exclue; là point de luxe, de ces dépenses extravagantes qui ont ruiné un si grand nombre de nos familles canadiennes. Là, la franchise, l'honnêteté, la charité fraternelle, la piété la plus éclairée règnent dans leur plus beau jour. Enfin, cette paroisse est digne des plus grands éloges, puisqu'elle a le courage de marcher à la tête de toutes les autres, dans la voie du bien. On pourrait sans exagération lui appliquer ces paroles de l'Écriture: Elle suit, dans l'âge mûr et elle suivra dans sa vieillesse le che-

min qu'elle a pris dans son enfance. Sortie des mains du saint curé de la Rivière. Celle qui vient de descendre dans la tombe, nourrie par M. Quartier, du pain de la parole sacrée, soutenue, encouragée et dirigée par le zèle sage et éclairé de son curé d'aujourd'hui, elle a acquis une force morale, une vigueur spirituelle qui la rendent capable de résister aux plus terribles assaults.

Mgr. l'Archevêque devant qui nous nous sommes permis une partie de ses réflexions, se hâta de nous répondre : Monsieur, rien de surprenant dans ce que vous dites : toute paroisse qui aura le courage de pratiquer la belle vertu de tempérance, produira des fruits abondants et précieux pour le ciel.

Gloire donc à la paroisse de Saint-Denys ; reconnaissance aux pasteurs éclairés qui ont fait de tous ses membres, autant de héros chrétiens !

FAITS-DIVERS.

—Le paroissien de Caraquet qui a été tué sur mer, par la foudre et dont nous annonçons la mort, dans notre numéro du 15 juillet, se nommait Edouard Gionnet. Une nouvelle correspondance reçue à son sujet, nous dit, entr'autres choses que la franchise, l'honnêteté, la piété sincère de ce regretté citoyen est au-dessus de tout éloge, et que ces rares et belles qualités laissent dans la paroisse, un vide qu'il sera difficile de remplir.

LES ÉLECTIONS.—Bon Dieu, que les élections sèment de ruines et de désordres sur leur passage ! Quand donc les hommes de bien se donneront-ils la main pour faire tomber leur chaise sur un seul homme ; et pour arrêter ces scandales qui vont toujours croissant et qui pervertissent nos jeunes gens ?

UN TESTAMENT.—Un journal de Paris raconte le fait suivant :

“Un religieux Franciscain, bien connu dans le faubourg Saint-Jacques, où il nourrissait une centaine de pauvres avec des aumônes recueillies par lui dans le faubourg Saint-Germain, vient de mourir, laissant pour tout héritage son bréviaire, son froc, la corde qui ceignait ses reins, un volume de M. Thiers et une besace.

“ Parmi ces papiers on a trouvé le testament qui suit :

“ Je lègue mon bréviaire à l'abbé Michaud qui a oublié le sien.

“ Je lègue mon froc à M. Jules Favre, pour cacher sa honte.

“ A M. Gambetta je laisse ma corde, qui sera utile un jour, autour de son cou.

“ A M. Thiers je laisse son propre ouvrage, afin qu'il puisse le relire.

“ Je laisse ma besace à la France qui, pourra, avant qu'il soit longtemps, en avoir besoin.”

LA TEMPERANCE EN FRANCE.—L'Association française contre l'abus des boissons alcooliques vient de décider qu'elle décernera un prix de 500 fr. à l'auteur d'un travail qui, sous la forme d'une nouvelle, d'un conte, de sentences ou de publications illustrées pouvant être mis entre les mains de personnes de tout âge et de tout sexe, présentera le tableau le plus saisissant des dangers de l'ivrognerie.

Un second prix de 500 fr. au meilleur mémoire où l'on déterminera les moyens pratiques de substituer, dans les habitudes des populations, en France, l'usage de boissons non-seulement inoffensives mais encore salutaires, telles que le thé et le café, à celui des liqueurs alcooliques.

Enfin, un prix de 1,500 fr. pour un travail qui déterminera, à l'aide de l'analyse chimique, de l'observation clinique et de l'expérimentation, les analo-

gies et les différences qui sous le double rapport de la composition et des effets sur l'organisme, existent entre l'esprit-de-vin et les alcools de toute autre provenance livrés au commerce des boissons et des liqueurs.

Des mémoires devront être adressés, pour les deux premières questions, au plus tard le 31 mars 1873, et pour la dernière, le 31 décembre de la même année, au secrétaire général de l'œuvre, rue Jacob, 52, à Paris.

UNE FÊTE MAGNIFIQUE.—Une démonstration comme on en voit peu et dont Québec ne perdra jamais le souvenir, a eu lieu, jeudi, le 18 juillet, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de la rive nord.

Dix mille personnes à peu près étaient accourues pour être de la cérémonie religieuse et profane, et pour entendre les discours qui devaient être prononcés.

A onze heures, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, les honorables MM. Cauchon, Chauveau, les hon. juges Caron, Taschereau, bon nombre de députés, les consuls de France et d'Espagne et une cinquantaine de membres du clergé, etc., arrivaient sur le terrain déjà envahi par la foule.

Aussitôt, Mgr. après avoir revêtu ses habits épiscopaux, adressa la parole à la foule, et expliqua, en termes précis et énergiques, les motifs qui l'avaient engagé à venir implorer la bénédiction du ciel sur la patriotique entreprise que l'on allait inaugurer.

Après cette pieuse et éloquente allocution, Mgr. récita les prières dont l'église fait usage, en pareille circonstance et bénit la première pelletée de terre qui lui fut présentée, sur une pelle en argent, par Madame Cauchon. Au moment où cette dame enlevait cette petite portion de terrain où doit passer la voie ferrée, des cris enthousiastes s'élevèrent de la foule pour l'acclamer.

Quand la cérémonie religieuse fut terminée, M. Cauchon prit la parole pour parler des succès qui avaient couronné les efforts de la compagnie et des obstacles qu'elle avait rencontrés sur sa route. Pendant ce discours, il fut souvent bruyamment applaudi par la foule. L'hon. M. Chauveau lui succéda, et ne fut pas moins heureux. Après eux, se firent entendre MM. Rhéaume, Ross, député de Champlain ; le colonel Rhodes, Abdon Côté, A. Tourangeau, H. F. Taschereau, M. A. Plamondon.

Tous surent profiter de la circonstance, et enlevèrent les suffrages de l'immense assistance. Après le dernier discours, on ne crut devoir mieux témoigner sa reconnaissance au président de la Compagnie, l'hon. M. Cauchon, qu'en allant le reconduire, en triomphe à sa demeure. Cette dernière démonstration n'a pas été la moins expressive et la moins enthousiaste.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PERE TRINQUET.

[Suite.]

La terreur se changea bientôt en éclats de rire, l'épouvante en chansons, et l'on assista à une contre-scène de plaisanteries, de quolibets, de bons mots ; les funérailles se terminèrent en carnaval. Le magistrat, lui, gardait sa belle contenance et attendait l'effet de la médecine. Deux garçons saisissent le père Trinquet par le menton et par le nez, et lui ouvrent la bouche. Le pharmacien lui verse le breuvage, et avec quelques cuillerées contraint le patient à reprendre raison.

Dire la stupéfaction du père Trinquet on se voyant au milieu des gens de la police et cette foule de curieux est impossible. Après un moment de silence, une tempête d'applaudissements ironiques lui expli-

qua le mystère de sa situation. Il aurait voulu être à cent pieds sous terre. Mais la terre, ne s'entrouvrirait pas, et il dut avaler tout l'interrogatoire des gens de loi devant tout le monde.

Tant qu'on ne lui demanda que son nom, son âge sa profession, il répondit d'un ton assez naturel et convenablement. Mais quand on lui demanda des détails sur son installation dans ce nouvel équipage, il s'enveloppa dans un labyrinthe inextricable dont il ne pouvait sortir

— Où avez-vous été hier ? lui demanda le commissaire.

— A la Margane, ferme du duc de Ficalbo, près de Vic.

— Qu'y avez-vous fait ?

— Eh parbleu ! mes affaires : j'ai acheté du bétail.

— Et puis ?

— Et puis, nous avons mangé un morceau.

— Et puis ?

— Et puis, qui peut le savoir ?

— Qui était avec vous ?

— De braves gens, tous mes amis.

— Ne pourriez-vous pas nous dire qui vous a mis là-dedans ?

— Non vraiment.

— Vous ne soupçonnez personne ?

— Hum !

— Auriez-vous par hasard perdu votre bourse ?

Le père Trinquet tire sa bourse, compte et recompte, et déclare avoir tout son argent.

— Aviez-vous une montre, des bagues, quelque chose de précieux enfin ?

— Il ne me manque rien du tout, si ce n'est que ma montre s'est arrêtée.

— Réfléchissez aux personnes que vous avez vues en dernier lieu : qui pourraient bien vous avoir joué ce tour ?

— Et qui le sait ? Des polissons, des gens sans cervelle, il y en a partout.

Le commissaire, ne pouvant tirer de lui ni son ni cloche, fait venir le charretier et le confronte avec le père Trinquet, en disant :

— Cet homme est de vos amis ?

— Je veux être pendu, si je le connais.

(à continuer.)

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Stanstead et Sherbrooke, capital \$415,519.50.

Tous les cultivateurs devraient s'assurer à cette compagnie, établie en 1835, parcequ'elle est la plus prospère de toutes celles établies en Canada, et que la manière sûre et soignée dont ses affaires sont conduites, lui permet d'assurer aux taux les plus réduits. En effet, assurer des bâtisses de la valeur de \$1,000 pour \$2.50 à \$4.00, c'est bien le plus bas prix qui puisse être exigé ; de même, ne payer que \$6.00 pour un magasin de la valeur de \$1,000, c'est à décider les plus indifférents à leurs intérêts.

Le tableau suivant démontre que cette Compagnie ne peut être plus prospère, puisque ses affaires se sont plus que doublées, dans l'espace de sept ans, tandis que ses pertes sont très restreintes.

Années.	Police en force.	Propriété couverte.	Billets de prime.	Pertes.
1866	2841	2,487,034.29	182,978.03	6231.63
1867	3195	2,837,148.10	208,823.91	7624.50
1868	4079	3,700,318.93	273,864.26	19764.55
1869	4659	4,137,121.93	307,262.98	14585.38
1870	5126	4,503,572.00	343,479.08	13599.40
1871	5605	5,130,347.00	380,603.49	7986.30
1872-6m.	5860	5,484,850.00	415,519.50	2366.68

Officiers : HON. EDWARD HALE, M. C. L.; Président.
A. G. WOODWARD, Secrétaire.

Directeurs : Hon. Edward Hale, M. C. L.; Hon. J. G., Robertson, Très-Provincial; Col. B. T. Morris, Charles Allen, écr.; G. K. Foster, directeur B. C. de l'Est; A. A. Adams directeur B. C. de l'Est; Geo. Pomboy, écr.; A. W. Kendrick, écr.; Eros Letourneau, écr.

L. I. BOIVIN, *Agent pour New Liverpool et les environs.*



Province de Québec.

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilège exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOI D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 7 août 1872.